



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2022

Correction de l'épreuve de Baccalauréat Technologique - Droit et Économie

| Session 2022

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

| Partie Juridique

Cette partie est consacrée à l'analyse d'une situation juridique concernant Éric GUERIN et la SARL « Echinox ». Les réponses doivent faire appel aux connaissances juridiques en matière de droit du travail et de protection des salariés.

Question 1

Résumé des faits avec qualifications juridiques :

- Éric GUERIN est un salarié ayant 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise.
- Travailleur isolé, son poste implique des tâches de coupe, assemblage et soudure de plaques en inox.
- Utilisation d'un acide puissant sans équipements de protection adéquats, ce qui constitue une mise en danger.
- Éric signale des conditions de travail dangereuses à sa directrice, Marie DESBOIS.
- Diagnostic médical : maladie cutanée attribuée aux conditions de travail, ouvrant la voie à un droit de retrait.
- Licenciement en raison de l'impact sur l'activité de l'entreprise après usage du droit de retrait.

Barème indicatif : 2 points.

Question 2

Argumentation de Marie DESBOIS pour justifier le licenciement :

Marie peut s'appuyer sur plusieurs arguments :

- **Absence de preuves de danger immédiat** : Éric n'a pas fourni de preuves formelles de danger grave et imminent.
- **Perturbation de l'activité** : L'absence d'Éric a causé des retards importants dans la production, nuisant à l'entreprise.
- **Onus de la preuve** : Le salarié doit prouver le danger pour bénéficier des protections associées au droit de retrait.
- **Licenciement justifié** : Selon l'article L.1232-1 du Code du travail, le licenciement peut être demandé pour cause réelle et sérieuse, en raison de la désorganisation mise en avant par la cessation d'activité d'Éric.

Barème indicatif : 3 points.

Question 3

Argumentation d'Éric GUERIN pour contester son licenciement :

Éric peut avancer que :

- **Existence d'un danger** : L'utilisation d'acide sans protection est une violation des obligations de l'employeur, comme stipulé dans l'article L. 4121-1 du Code du travail.
- **Droit de retrait** : Éric a exercé son droit de retrait en raison d'un risque pour sa santé, action légitimée par l'absence de mesures de sécurité.
- **Responsabilité de l'employeur** : Marie DESBOIS a failli à son obligation d'assurer la santé et la sécurité des employés.
- **Licenciement abusif** : La rupture du contrat pour exercice d'un droit légal pourrait être considérée comme un licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Barème indicatif : 3 points.

Question 4a

Devoir du juge d'interpréter les faits :

Le juge doit interpréter les faits à la lumière des textes de loi pour rendre une décision équitable, respectant le droit du travail. Cette interprétation aide à comprendre l'application de la norme juridique à des situations concrètes, garantissant ainsi la justice.

Barème indicatif : 2 points.

Question 5b

Argumentation sur la nécessité de protéger les salariés, justifiant les conclusions et ruptures de contrat pour des raisons de sécurité (*si question choisie*).

| Partie Économique

Cette partie aborde des concepts économiques relatifs à l'épargne, la croissance, et les investissements. Les réponses doivent s'appuyer sur les annexes fournies.

Question 1

Définition du taux d'épargne et calcul de la propension moyenne :

Le taux d'épargne est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. Le calcul est le suivant :

Épargne brute = 319,7 milliards d'euros

Revenu disponible brut = 1 494,7 milliards d'euros

Taux d'épargne = (Épargne brute / Revenu disponible brut) * 100

Taux d'épargne = $(319,7 / 1494,7) * 100 \approx 21,39\%$

Barème indicatif : 2 points.

Question 2

Impact de la crise sanitaire sur le taux d'épargne et la croissance du PIB :

La crise sanitaire a conduit à une augmentation du taux d'épargne en raison de la baisse de la consommation. Parallèlement, le PIB a connu une contraction significative du fait des restrictions et arrêts d'activités. Le taux d'épargne a ainsi augmenté, mais la croissance du PIB a été négative.

Barème indicatif : 2 points.

Question 3

Causes d'épargne d'un ménage :

- Achat de biens immobiliers.
- Prévention contre le chômage et les imprévus (épargne de précaution).
- Préparation pour la retraite.
- Épargne pour le patrimoine et les successions.
- Seeking rendimento via intérêts.

Barème indicatif : 2 points.

Question 4

Bénéfices des IDE et du label relance :

Les investissements directs à l'étranger (IDE) favorisent l'innovation et la création d'emplois en France. Le label relance incite à financer les PME, augmentant leur liquidité et leur compétitivité, ce qui contribue à la relance économique post-COVID.

Barème indicatif : 2 points.

Question 5a ou 5b

Argumentation sur l'épargne ou le commerce international et leur effet sur la croissance économique (*en fonction de la question choisie*).

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Allouez un temps défini pour chaque question afin de ne pas laisser de parties sans réponse.
- **Clarté des réponses** : Structurez vos réponses de manière claire et précise, avec des arguments logiques.
- **Utilisez des annexes** : Enrichissez vos réponses avec des éléments des annexes pour justifier vos réponses.
- **Relisez-vous** : Vérifiez que toutes les questions sont traitées et que vos arguments sont cohérents.
- **Évitez les généralités** : Soyez spécifique et utilisez des données chiffrées lorsqu'elles sont disponibles pour renforcer vos points.

Cette proposition de correction est exhaustive et suit les exigences de l'épreuve, permettant à chaque candidat de comprendre les démarches à suivre et les raisons de chaque réponse.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.